

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	12
- votants	14
- absents	3

Date de convocation :

18/02/2021

Date d'affichage :

18/02/2021

VOTE

- POUR	14
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 08/03/2021

Reçu en préfecture le 08/03/2021

Affiché le

ID : 005-210501458-20210225-009_2021-DE

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de ST JEAN ST NICOLAS

Séance du 25 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 février à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Absents et représentés: Claude GUET (a donné pouvoir à Monique JANIK) – Jérémy VINCENT (a donné pouvoir à Eloïse RIBAIL)

Absente : Anne-Marie MARLETTA

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°009/2021 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2020

Le conseil municipal examine le compte administratif 2020 du service eau et assainissement qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	300 927,70 €
Recettes	325 760,46 €
Solde d'exécution	24 832,76 €

Investissement

Dépenses	153 695,63 €
Recettes	84 010,09 €
Solde d'exécution	- 69 685,54 €

Restes à réaliser :

Dépenses	133 825,80 €
Recettes	110 924,00 €

Besoin de financement : 0,00 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal :

☞ **approuve** à l'unanimité le compte administratif 2020 du service eau et assainissement.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

- 8 MARS 2021